

15h10

Bonjour chers amis,

Nouvelle séquence de cette assemblée générale 2023 de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier-Nîmes, avec cette table ronde dont je rappelle le thème

« Audit de la durabilité : un nouveau marché »

Je suis Hubert Vialatte, journaliste, correspondant des Échos en Occitanie Est basé à Montpellier, et j'ai le plaisir d'animer cette séquence.

HV / Sébastien Michel, pourquoi ce thème cette année ?

S.Michel. Directrice européenne CSRD, doit être transcrite en droit français avant le 31/12. CNCC en 2023 en lien avec autorité publique : de faire un lobbying auprès de l'État, pour que le commissaire aux comptes soit au centre de cette mission. On y parvient, on aura un rôle central.

*nouveau marché : audit des infos extra financières.
Ce marché est réservé à des tiers indépendants accrédités par l'organisme Cofrac. A partir 1/1/2024, refonte de cette réglementation, c'est le propre régulateur, Haut Conseil des Commissariats aux Comptes (ministère de la Justice), sa présidente sera présente le 20/10, va être le régulateur de l'ensemble des tiers indépendants qui auditent de données extra financières.
pour la première fois depuis longtemps : bonne nouvelle, élargissement du champ de nos compétences.)*

HV / Sébastien Michel, qui dit nouveau marché, dit aussi besoin de se former, du côté des commissaires aux comptes ?

....

Merci Sébastien pour ces éléments de contexte éclairants, je vous invite à regagner la salle.

—

« Audit de la durabilité : un nouveau marché », donc,
Pour en parler, à mes côtés

Géraldine Rivière-Giordano, vous êtes maître de conférences en comptabilité financière à l'Institut Montpellier Management (Université de Montpellier), membre du comité de durabilité de l'autorité des normes comptables. Cette autorité interagit avec le régulateur comptable européen.

Vos principales thématiques de recherche concernent le reporting sociétal, la vérification sociétale, la comptabilité carbone et l'adaptation de la profession d'expertise-comptable aux problématiques RSE.

Vous êtes également co-directrice d'un axe de recherche du Labex Entreprendre relatif à « la gouvernance, aux stratégies de marché et à la performance durable ».

Grâce à vous, nous allons dresser un état des lieux législatif

Laure Mulin, associée au sein du cabinet Sygnatures à Toulouse (aussi dans le Gers, Montauban, 8 implantations en tout en Occitanie Ouest), vous êtes présidente de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse.

Vous avez été très en amont dans cette démarche d'audit dans les données extra financières, en étant accréditée Cofrac dès fin 2015, vous nous expliquerez pourquoi cette précocité, et vous nous apporterez votre retour d'expérience

Philippe Vincent, vice-président de la compagnie nationale des commissaires aux comptes, vous nous expliquerez les outils mis en

place par la compagnie nationale pour préparer vos confrères à la transposition de la CSRD en France,

Pascal Tachon, directeur de la Banque de France de l'Hérault, vous apporterez le point de vue du banquier. Vous nous parlerez de l'indicateur climat mis en place par la Banque de France, et vous nous exposerez un état de santé de l'économie régionale en cette fin 2023

Xavier Danjou, vous êtes dirigeant de la Confiserie du Tech, une entreprise familiale catalane, basée à Cabestany et spécialisée dans la fabrication de biscuits et confiseries catalanes et de moulages en chocolat.

Votre PME agroalimentaire réalise 9,5 M€ de CA, 80 % en grande distribution, 20 % en vente directe, avec un réseau de 2 magasins à Castestany et Rivesaltes. La Confiserie du Tech, c'est 80 salariés permanents, et une nouvelle usine de biscuiterie, livrée en mars, soutenue par le Plan France Relance.

Xavier Danjour, vous êtes aussi membre de l'UPE 66, le Medef des PO, vice-président de la CCI des P.Orientales et président du G16 Industries, qui rassemble les plus gros industriels du département. Et vous nous présenterez les démarches environnementales de la Confiserie du Tech, et comment vous les documentez pour les faire valoir, notamment auprès de vos distributeurs, banquiers, partenaires...

15h20/16h

1 / État des lieux, recherche universitaire, aspect législatif qui est important.

20 mn maximum.

15h20 / 15h40

HV / Géraldine Rivière-Giordano, depuis quand s'intéresse-t-on à ce sujet de l'audit de la durabilité ?

on en parle depuis 2020, mais en fait depuis une vingtaine d'années la France a été précurseur en la matière, depuis 2001, en promulguant en 2001, puis 2010, toujours bonne élève sur le sujet.

L'Europe a pris la main en 2014 : première directive européenne, sur le reporting non financier. Transposition en droit français : cadre le reporting extra financier auj en France. Malgré le dvpt de ce reporting, ce dernier avait des lacunes : du point de vue utilisateur de l'info et des émetteurs. Utilisateur : pas être suffisamment exploitable, infos pas assez lisibles, intelligibles. On manque de données nécessaires aux investisseurs.

Côté entreprises, elles reprochent le cadre de référencement ne soit pas assez précis, normé. En complément du reporting, elles font face à des demandes d'investisseurs, d'agences de notation, de fournisseurs. Afflux de demandes auquel il est difficile de répondre.

Et du mal à collecter les infos auprès des partenaires, ça va être un des enjeux de la directive CSRD. Pour répondre aux lacunes du reporting extrafinancier actuel.

HV / Et à l'échelle du Green Deal, de l'Union européenne, trois grandes réglementations ?

à partir de Cop 25 en 2019 à Madrid, la Commission a présenté son pacte vert pour l'Europe, nouvelle stratégie de croissance, premier continent neutre à horizon 2050. Trois grandes réglementations en ont découlé :

- directive CSRD (table ronde)

-aussi réglementation taxonomie (proposer une classification des activités éco, en insistant sur les activités durables, qui permettent l'adaptation au changement climatique, qui vont permettre une utilisation durable des ressources éco, éco circulaire, et ce qui a trait à la protection de la biodiversité ; activités habilitantes (vont permettre à d'autres d'atteindre objectif de transabilité) et transitoires (pour

lesquelles pas de stratégie alternative bas carbone, par exemple qui emprisonnent le carbone))

- SFDR : réglementation spécifique aux acteurs financiers (banque, assurance), doivent produire un reporting extra financier spécifique

HV / On va demander aux entreprises de rendre des comptes sur deux plans, c'est la « double matérialité ». Pouvez-vous nous l'expliquer en termes pas trop compliqués, c'est bientôt le we ? ;)

CSRD : pour les plus grandes entreprises, vers un syst comptable de la durabilité plus normé qu'auj.

*avec des axes forts. Les deux à pointer : une référence à la double matérialité : **on va demander aux entreprises de rendre des comptes sur deux plans : leur matérialité financière, comment les enjeux de durabilité peuvent avoir un impact financier ; mais aussi, matérialité d'impact, communiquer sur les enjeux susceptibles d'avoir un impact sur planète, environnement, parties prenantes.** Grande nouveauté Autre nouveauté : produire un reporting d'impact sur leur chaîne de valeur. CAD : inclure les partenaires économiques partenaires.*

HV / Quel est l'horizon, pour qui et pour quand ?

pour le reporting 2025.

Champ d'application : toutes les grandes entreprises, plus de 250 salariés, plus de 40 ME de CA,

Toutes les entreprises cotées de plus de 250 salariés, dont les PME cotées,

exigences de reporting : pas les mêmes pour PME cotées (38 indicateurs), contre 82 pour les autres

HV / On peut donc penser que les PME, qui constituent l'immense majorité des entreprises de l'Occitanie Est, ou ex-LR, ne sont pas concernées ? Quelle est votre message pour les PME, et pour les commissaires aux comptes qui les suivent ?

application de ces normes sera volontaire. PME : avantage à rentrer

dans cette dynamique, les acteurs financiers, les banques, vont leur demander des infos précises sur ces sujets, plus elles se seront préparées en amont, plus ce sera facile

leurs clients, et des partenaires, risquent de les intéresser.

« Ruissellement », grands acteurs vont emporter ceux qui ne sont a priori pas concernés. Ces PME non cotées : pas reporting, mais avoir l'info disponible, sans forcément le publier de façon systématique

HV / Quels rôles vont devoir jouer les commissaires aux comptes dans ce contexte ? Quel est votre message auprès d'eux, ce soir ?

Rôle du CC : analyse de matérialité, identification des risques et enjeux auxquels elles doivent répondre, manière de remonter les infos message aux CC : pilotage, accompagnement, sensibilisation des clients : webinaires, missions d'état des lieux. Service autres que la certification des comptes.

HV / relance : un service en cours de développement ?

ANC , autorité des normes comptables, ont un département spécialisé dans la publication des données extra financières.

HV / Vous êtes comptable de formation, êtes enseignante au MoMa, principale source de recrutement des cabinets. Comment une comptable est-elle venue à s'intéresser à la RSE, et à bâtir des normes là-dessus, à vérifier les reporting ?

Je suis convaincue que la performance de l'entreprise sur ces sujets contribue à la performance globale, et va être pris en compte sur la valorisation des entreprises. J'avais fait un travail à ce sujet.

Entreprises qui arrivent à piloter les données, peut justifier de ce supplément de valeur au moment d'une cession, il peut y avoir un supplément de valeur.

Enjeu de valorisation, aussi enjeux comptables, ça peut être en fonds commercial.

Autre aspect : recherche avec des cabinets expertise comptable : accompagner les clients, on peut s'y préparer en amont, aider les

cabinets à s'approprier le référentiel Iso 26.000, les cabinets doivent d'vper eux-mêmes,

la manière dont les cabinets peuvent piloter leur performance globale en interne, pour se préparer à accompagner leurs clients sur ces sujets.

HV / Le comité de durabilité travaille à l'adaptation de ces normes aux PME, et adaptées à différents secteurs. Pourquoi ces distinguos ?

Directive CSRD : trois niveaux, normes générales (12 premières, en 2024), puis expérience acquise en France : spécificités sectorielles en matière de durabilité, justifie 2^e travail à venir, pour permettre aux entreprises de répondre à leurs spécificités, et PME : faire état de leurs spécificités.

HV / Ce n'est donc pas un travail tout seul dans votre coin ?

avec cabinets commissaires aux comptes, Medef, représentants d'entreprises, Autorité marché financiers, Trésor public, ONG...

HV / Point de tensions, ou diagnostic partagé ?

France joue un rôle moteur au niveau de l'Europe, important enjeu .

15h40-16h

HV / Merci Mme Rivière-Giordano pour votre témoignage avisé d'universitaire, c'est intéressant dans le prolongement d'avoir le regard de Laure Mulin. Mme Mulin, sur le terrain de l'ex-Midi Pyrénées, vous auditez les données extra financières depuis 8 ans déjà, vous êtes une pionnière !

Pourquoi vous êtes-vous intéressée si tôt à l'audit de la RSE dans les entreprises ? Quel a été l'élément déclencheur ?

L.Mulin. On pressentait que des clients auraient ce besoin, on voulait répondre à leurs attentes, et on voulait embarquer tout le monde.

Enfin, pas tant de clients y allaient. On a maintenu l'effort, et aujourd'hui, le mouvement est renforcé. Les entreprises, même sur une base volontaire, structurent une démarche RSE, avec suivi (indicateur, reporting), parfois aussi pression des parties prenantes (financières, évolution sociétale), marché, consommateur, client, pas que les banques et les fonds d'investissements.

HV / Les données extra financières, c'est quoi, au fait ? De quoi parle-t-on précisément ? Quelles sont les infos attendues, les infos à rechercher lors d'un audit ? C'est un point important. Pour vous c'est évident, ça ne l'est pas pour tout le monde je suppose. Pas pour moi en tout cas !

...

HV / Qu'est-ce que vous avez mis en place, pendant ces 8 années, pour les auditer, ces données extra-financières que l'on vient de définir ? Qu'avez-vous mis en place, très concrètement, pour les auditer ?

A l'origine, beaucoup de formation, et la maintenir, car c'est très mouvant. Cadre juridique des sociétés est très mouvant, effort de formation complémentaire, sur d'autres thématiques. Une des choses importantes, en termes d'investissement au départ : mise en place d'un système qualité au sein du cabinet de commissaires aux comptes : et dans le cadre du Cofrac.

Se constituer une méthode, fichier Excel pour recenser l'info attendue, et un questionnaire qui rebalaie les éléments qu'on doit retrouver, performance extra financière.

*Grille constituée, trame de rapport avec les infos attendues **(note HV : ne pas hésiter à rentrer dans le détail, cela donne à voir à la salle)***

HV / Quelles sont les difficultés, les freins à lever ? Par exemple, n'avez-vous pas manqué de matière première à auditer ? Est-ce que vous ne passez pas plus de temps à mettre en ordre des données diffuses, qu'à contrôler ?

Preuve qu'entreprises pas prêtes. Pour se préparer : avoir en interne dans l'entreprise (sont demandeuses) des professionnels pour expliquer leurs attentes. Évangélisation auprès des clients (sensibilisation), le commissaire aux comptes peut sensibiliser aux risques, ça fait partie de notre mission (sans s'immiscer, pas le droit). les entreprises débutent, surtout les PME, ju maintenant, pas de référentiel. Les entreprises vont avoir des difficultés à s'organiser pour la collecte des données, et la fiabilité. Pas d'outil tout de suite, comme un logiciel de comptabilité. En tant qu'auditeur, difficulté : pas de contrôle interne, pas de processus robuste sur la collecte de ces données, c plus difficile d'auditer ces choses-là.

HV / Comment et où trouver la donnée dans les entreprises auditées ? C'est un nouveau métier, pour vous ?

Ça nécessite d'impliquer des opérationnels, c'est au-delà du comptable et de la direction financière. Environnemental : info disséminée partout dans l'entreprise : frais généraux / achat pour conso d'électricité, gestion de flotte automobile, responsable infrastructure,

Sur la donnée sociale : souvent, les logiciels de paie fournissent des indicateurs, et extraction égalité homme femme, éléments de la BDESE. Sources plus variées ;

HV / Vous contribuez à faire progresser les entreprises, aussi.

Un exemple avec la mise en place de fiche d'indicateurs ?

*on a constaté que validation source, difficulté de reproduire d'une année sur l'autre, difficulté de justification avec document source. On leur a dit : **fiche constituée : provenance de la donnée, qui est responsable, extraction de quel logiciel, comment on calcule, quelle est la valeur de l'indicateur N / N-1, référencement du fichier source rangé dans un répertoire commun...***

*pas un logiciel, auj pas vraiment d'outil . **Plus de la méthode pour constituer toutes les infos, pour que ce ne soit pas douloureux chaque année, process qui tourne, que ça puisse être repris par qqn d'autre***

derrière, **personnes qui le font : pas culture de la donnée comme les services financiers**

HV / Piste de legal tech pour automatiser la collecte d'informations extra financières dans les entreprises ?

la difficulté aujourd'hui, il manquait un référentiel. Demain avec les normes élaborées par la Commission européenne, posent le cadre du rapport de durabilité. Certains vont pouvoir développer des outils logiciels dédiés ; rapport de durabilité : beaucoup d'infos qualitatives, description de politique, d'actions, en lien avec des enjeux identifiés, que quelque chose on a décrit les politiques, actions, et on présente indicateurs, et on met en face des objectifs. Demain, il faudra mettre des objectifs en place, pour formaliser des plans de transition énergétique, de décarbonation, demande de la Commission européenne.

HV / La transposition en droit français de la directive CSRD (reporting de la durabilité) est attendue pour début décembre je crois, va changer la donne, on l'a déjà évoqué. Quel est votre regard sur cette évolution réglementaire, vous qui êtes positionnée sur le marché depuis 8 ans ?

Le Cofrac surveillait et confirmait l'accréditation. Demain, il n'y aura pas ce système pour les commissaires aux comptes, ils seront supervisés par le H3C. pas besoin d'une mise en conformité, d'une adaptation complète, moins impactant que d'être accrédité par Cofrac.

Directive CSRD (reporting de durabilité) : place en première ligne l'auditeur légal, pose que l'auditeur légal va vérifier le rapport de durabilité, laisse la liberté aux Etats membres d'autres intervenants sur ce marché. Le gouvernement français : vérification par un organisme tiers indépendant accrédité par le Cofrac. marché pas fermé à d'autres, comme Bureau Veritas, vont poursuivre dans l'accréditation Cofrac.

Commissaire aux comptes : H3C (notre autorité administrative), va être renommée haute autorité de l'audit, et qui va superviser tous les

auditeurs (des comptes certificateurs, et aussi les auditeurs du rapport de durabilité : commissaires aux comptes et autres OTI accrédités par le Cofrac), qu'on soit dans le même environnement, même règles déontologiques.

les commissaires aux comptes pas double supervision Cofrac / H3C, c très positif, ça doit les inciter à y aller.

HV / Quels conseils pourrez-vous prodiguer, vous qui êtes passée par là ? Quels pièges à éviter ?

Quand il s'agit de vérifier ces infos : ne pas être effrayés, ne pas se fermer ce type de mission sous prétexte qu'ils ne maîtrisent pas matière sous-jacente. Il faut vérifier infos produites par l'entreprise, on est légitimes et habitués à contrôler les process de reporting, et à vérifier les données, certes plus comptables qu'environnementale. Vérifier nombre de Kw consommés sur l'année, il suffit de remonter à la source de la donnée, qu'elle est valable, fiable. Ne pas se fermer parce qu'on n'est pas ingénieurs.

16h-16h45

Merci Mme Mulin,

On le voit, il faut s'adapter à une nouvelle donne de l'audit de durabilité, c'est un marché à prendre et puis au-delà du business pur, ça fait sens en plus, d'auditer la politique RSE

Les banques s'adaptent, les PME, les commissaires aux comptes aussi bien sûr Philippe Vincent vous nous en direz quelques mots tout à l'heure,

(HV repères

. Banque de France : de nouveaux indicateurs

. Confiserie du Tech : comment une PME adapte sa stratégie

. P.Vincent : l'accompagnement de la Compagnie nationale)

16h-16h15

HV / Je me tourne vers vous Pascal Tachon, pour la Banque de

France. Tout le monde le sait dans la salle, bien mieux que moi..., chaque année, la Banque de France évalue la santé financière des entreprises en leur attribuant une note. Cette note, qui traduit la capacité des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 euros à honorer leurs engagements financiers sur 3 ans, sera bientôt complétée par un "indicateur climat". Quels sont les contours de cet indicateur climat ?

P.Tachon. Auj, on a comptabilité financière, actifs/passifs. On peut imaginer qu'efforts de décarbonation, pour la biodiversité, investissements d'une entreprise pour la biodiversité, valorisation du territoire, comme un actif pour l'entreprise, fonds propres pour l'entreprise.

ça pourrait rentrer dans le calcul des taux d'endettements, fonds propres verts, créateurs de valeur environnementale, c des scénarios, pistes qui commencent à se développer, ça ne se limite pas aux très grandes entreprises.

Ça sera demain ou après-demain, création de valeur bien mise en valeur, bien exposée, autant d'arguments d'attractivité, permettront à l'entreprise d'être plus performante.

C le frein que j'ai constaté, on voit bien que les plus petites entreprises ne voient pas l'intérêt à court terme, considèrent que c un fardeau de plus.

notation des risques de défaut, cœur de métier. Auj, enjeux autour de la transition climatique, savoir si cet indicateur climat va être corrélé à un risque de défaillance.

1^{er} temps : cadre réglementaire, mis en place par la BCE, indicateur climat

Demain : partie financière, et partie extra financière, exigence de qualité et de certifications seront équivalentes,

Nous poussons là-dessus. Banque de France : réseau des banques centrales pour le verdissement de l'éco,

défaut ? Nomenclature pas stabilisée, pas encore arrêtée. Enjeu : que BDF soit un réceptacle unique pour les données environnementales et climatiques enjeu de collecte et de traitement, ça permettra de mieux

normer et de mieux canaliser.

axe fort : cadre réglementaire, s'impose aux entreprises et aussi aux banques, verdissement du crédit. Important d'avoir une méthodologie partagée, et intérêts convergents.

Entreprise : avoir un indicateur climat qui respecte leur courbe de décarbonation ; collatéral : banques plus sélectives sur cet indicateur.

HV / L'idée, c'est que les banques proposent des crédits vraiment verts ?

P.Tachon. Banque : Avoir des crédits vraiment verts, pas du greenwashing, que la BDF prendra des renseignements sur les données vertes.

Indicateur climatique, en cours d'expérimentation à la BDF, va s'appuyer sur les données issues du cadre réglementaire, voir les indicateurs demandés, périodicité de reporting.

HV / Pour quand est-il prévu ?

P.Tachon. Indicateur dans les prochains mois, va cibler les entreprises les plus importantes (relevant de la CSRB) et les plus émettrices de CO2.

HV / Pourquoi un indicateur d'exposition au risque climatique ?

P.Tachon.

- Transition : l'entreprise a-t-elle une courbe de décarbonation, horizon N 0 en 2050 ?*
- Risque physique : exposition à des aléas climatiques (tempêtes, grêles, inondations...), on fait une cartographie en lien avec Météo France*
- Niveau de maturité : se sont-elles staffées, modalités de traitement autour du risque climatique.*

HV / Du point du vue du banquier, pourquoi est-il utile d'établir des risques climats pour les entreprises ? Risques établis avec l'Ademe, je crois.

P.Tachon. Positionne la trajectoire de décarbonation d'une entreprise par rapport à son secteur.

Pour permettre aux banques de qualifier leurs engagements financiers envers les entreprises, vert ou pas vert, puis refinancement d'actif, stabilité financière, en considérant que banques ont des crédits sur les entreprises vertueuses.

HV / Qu'exigent les banques en matière de certification, d'attestation ?

P.Tachon. Verdissement des bilans, les établissements bancaires intègrent ces critères (Bpifrance dans le cadre de France Relance), dans une période où le crédit s'est resserré.

enjeu de qualité de la donnée est important, en train de se structurer, objectif : net 0 en 2050, comment s'organiser pour y arriver ?

HV > Il s'agit de valoriser les efforts produits par une entreprise, une réaction Géraldine Rivière-Giordano ?

HV / Pascal Tachon, est-ce que pour les PME aujourd'hui, avoir des données extra-financières certifiées, cela peut avoir des impacts sur les dossiers de demande de financement ?

P.Tachon

auj, pas vraiment encore, sujet autour de l'éclatement de cette exigence, les banques peuvent doper leur indicateur, les assurances.

Référence unique à terme,

dimension d'obligation auj, CSRD, mais on n'est pas dans le

réglementaire, ça va devenir aussi important que le financier ou le commercial.

impacts très opérationnels, y compris sur le recrutement.

Dans questionnaires de banque : volet RSE fait gagner des points de crédit. Obligation d'auditer est réservée aux grandes entreprises, sensibiliser nos confrères, ça va s'élargir, ruissellement,

>HV / Laure Mulin, une réaction à la mise en place de cet outil ?

L.Mulin. c'est en ligne avec mon expérience. C'est le signal qu'il faut envoyer au monde économique ! normes ESRS, au niveau européen, bcp disent, il y en a bcp. L'objectif de ces normes : harmoniser les choses. Pour les établissements financiers, les banques, les fonds d'investissements, qui doivent produire de la donnée, idée : que les entreprises produisent des infos aux financiers.

HV / Pascal Tachon, je ne peux pas ne pas vous interroger sur la situation économique en Occitanie !

Deux enquêtes viennent d'être publiées, l'une nationale et l'autre régionale. Pouvez-vous nous en narrer les grandes lignes ?

Enquête Occitanie, à mi année sur les CA prévisionnels, investissements et marges, pour l'industrie le bâtiment et des services

Et au niveau national, réactualisation macro-économique semestrielle du PIB, pouvoir d'achat, inflation, à horizon 2025

16h15-16h30

Audit de la durabilité, Les banques s'adaptent, les PME aussi, Xavier Danjou, pour la Confiserie du Tech, vous avez développé une démarche environnementale poussée dans votre nouveau site de production. Pouvez-vous la décrire, cette démarche, comment, pourquoi cette stratégie est-elle déployée ? Bref, raconter l'histoire.

*X.Danjou. équipée de panneaux solaires, consommation d'énergie basse, récupération énergie fatale, Diag Eco flux optimisation partie énergie, a travaillé sur les postures de travail. Sécurité au travail, Convaincre le client lambda qu'il faut communiquer de façon ordonnée sur ces infos. **Le RSE est le bio d'il y a 10 ans. il y a un***

marché existant !

> On est fabricants de marque distributeur, on nous questionne sur actions RSE. Plus ça va, plus on est amenés à montrer patte blanche, à remplir des questionnaires, voire à obtenir des labellisations (Area, FEEF avec label PME +, on passera l'audit PME + fin S1 2024), on est déjà certifié IFS.

>enjeux de performance industrielle, énergétique, aide de la BPI avec Diag Eco Flux, hausse des coûts de l'énergie, notre analyse s'est avérée bénéfique dans le contexte actuel, on a pu amortir hausses monumentales,

> amélioration qualité de vie, température, pureté de l'air, mécanisation des tâches pénibles, espaces verts environnants, vestiaire, donner envie au collaborateur de s'impliquer.

HV / Circuits de visite pour les consommateurs, à travers des vitres, transparence ?

HV / Lors du 1^{er} S 2024, ouverture au monde scolaire ?

X.Danjou. visite lycées, collèges, universités, pour présenter les métiers de l'agro, pour redonner attractivité à ces métiers commercial, technique, production, qualité, conduite de ligne, maintenance, marketing... on a des difficultés de recrutements, notre image est à travailler, nos usines sont pourtant attractives, de dvpt et d'innovations. vision des métiers existants dans une industrie agroalimentaire locale.

HV / On le voit, vous faites plein choses. Comment le documentez-vous pour le faire valoir ? Comment objectiver tous ces efforts, ces investissements, cette créativité ?

X.Danjou. je suis au bureau de l'Area, démarche visant pour dvper culture RSE, audit RSE, labellisations mises en place. Infos transmises au tiers partenaire. Dans les audits Banque de France, Q sur les actions que l'on mène.

HV / Exemple sur le suivi sur la performance énergétique du site (eau, solaire, électrique) ?

XDanjou. Suivi de nos consommations, démarche carton, consommation de matière, réduction des consommables dans les emballages, pilotage QVT, formation des salariés avec des registres prouvant le travail sur l'employabilité, engagement sur difficultés face à l'emploi via un GE.

Indicateurs qu'on est en train de regrouper, pour label via l'AREA via PME +

HV / C'est une démarche qui a un coût RH aussi...

X.Danjou. 2003 : personne en qualité. Auj : 4 personnes à temps plein qui font de qualité, accompagnement, traçabilité, recherche permanente d'évolution, postes à plus forte valeur ajoutée, toujours intéressés par qualité, sécurité de nos salariés, pas gaspiller.

HV / Le Plan France Relance, dont vous avez bénéficié, n'est pas exigeant en termes d'audit. Faut-il plus d'exigence sur ce plan ?

plan France Relance : mise en place rapide d'une action pendant le Covid et en post-Covid. J'aurais pu faire construire l'usine par entreprise étrangère etc. Mais moi : démarche défense du territoire, je suis fabricant de produits locaux, je dépends de gens qui vivent sur place, amènent des touristes, j'ai axé mon dvpt sur des partenariats locaux.

intention sur des exigences plus fortes, pas de pression, contexte est tendu, attention que le contexte ne fasse pas oublier les bonnes intentions. Dans les normes IFS, normes Food Fraudes, démarche proactive demandée, scruter sur les fraudes da matières premières (pression sur les prix), on nous demande de démontrer qu'on est attentifs, qu'on met en place des mesures de prévention, pour s'assurer de l'origine des produits, les marges se réduisent, déviations peuvent se produire

HV / Les donneurs d'ordres, distributeurs en l'occurrence, demandent des gages de vos engagements en matière de durabilité. Ils le répercutent sur les prix, bien sûr ? (sourire)

X.Danjou. pas toujours le cas , reconnaître que les investissements ont un impact sur les coûts produits. Loi Egalim valorise les matières premières, il faut différencier démarche écoresponsable (QVT, investit sur son territoire) par rapport à d'autres moins impacts. Ceux qui investissent dans cette démarche ne doivent pas être pénalisés par cette démarche. Les institutions et les gros clients doivent être capables de reconnaître que ça valorise, et que ça a un coût. Et leur éviter des taxes. Mécanisme pour récompenser les bonnes actions, niveau d'impôt différent, avoir des bonifications pour récompenser l'investissement. Pas assez le cas, comme il y a des aides sur l'innovation, des aides sur démarche RSE, défalquer des impôts ces investissements

J'ai cet esprit collectif, l'entreprise pas que profit, aussi employer des gens, faire vivre des familles, jouer un rôle pour le dvpt éco du territoire.

HV / D'après vous, quel rôle doivent jouer les commissaires aux comptes vis-à-vis des PME, en matière d'audit des données extra financières ?

X.Danjou. commissaires aux comptes sont garants des comptes, mais aussi rôle de conseil, aller dans le bon sens dans les documents que l'on prépare. Comment les commissaires aux comptes vont-ils évoluer dans leur technicité, leur compétence ?

comptabilité est différente de la démarche environnementale, c'est un enjeu pour eux à faire évoluer leur métier, le profil de leurs auditeurs. Comment il va auditer des dispositifs fins, système de régulateurs, employabilité des salariés (vision sur les programmes de formation), entretien annuel / Professionnels ...

HV / Vous avez pas mal de casquettes, Xavier Danjou, vous êtes un entrepreneur engagé dans son territoire. J'aimerais avoir votre

vision institutionnelle des choses. Comment accompagner les entreprises ? Est-ce qu'il y a des dispositifs présents ou à venir sur la mise en forme des données extra financières ? on l'a vu avec Laure Mulin, le sujet arrive dans les entreprises, mais on ne sait pas toujours où trouver la donnée, on l'a vu avec le témoignage de Laure Mulin !

X.Danjou. On y travaille avec bureau de l'Area, diagnostic RSE, ça sera repris par la chambre de commerce, pour autant, ce qui est fait, c surtout présentation de bonnes pratiques, avec des séminaires, pratiques mises en avant, innovation écoresponsable, RH, c vu morceau par morceau, pas comme un ensemble avec un cahier des charges, avec enjeu de certification. Il faut trouver un label s'appliquant à toutes les entreprises, pas encore le cas, pas une norme qui se démarque, sur laquelle on peut s'appuyer. Enjeu : trouver des guides lines s'appliquant à tout le monde. Rôle des organismes certificateurs, spécialistes de ces normes. PME ne répertorie pas, liste pas, trace pas, la CCI pourrait aider à terme.

HV / Laure Mulin, Pascal Tachon, que vous inspire ce témoignage ? L'importance, pour les entreprises, de faire, mais aussi de formaliser, de mesurer les impacts ?

*L.Mulin : mesurer : permet de savoir si on va dans le bon sens. Comme en financier : faire croître, il faut suivre des indicateurs. Si on veut réduire ses impacts, **il faut mesurer, pour voir si émissions se réduisent, identifier les axes prioritaires, pour pas s'épuiser à faire des choses qui ont moins d'impact.***

HV / P.Tachon ?

P.Tachon : demain, un cadre plus formel de reporting des données extra financières ? pas que du déclaratif comme aujourd'hui ? infos communiquées aux banques sur aspect social et environnemental : aucun contrôle. Demain : syst normalisé.

16h30 – 16h40

Merci Pascal Tachon,

Philippe Vincent, pour la compagnie nationale des commissaires aux comptes, un mot pour vous confrères, au final, cette directive européenne remet les auditeurs au centre.

P.Vincent (à la salle). Il n'y a plus de questionnement sur votre utilité. Si une profession peut apporter de la confiance sur ces données de durabilité, alors que greenwashing, aujourd'hui notre profession peut apporter cette crédibilité dont tout le monde a besoin, c'est le message de fond.

HV / Les entreprises rencontrent pas mal de difficultés, de financements, de recrutements. Il ne faut pas non plus les assommer avec des process supplémentaires. Comment simplifier ce nouveau reporting « vert » ? Quel rôle peuvent jouer les commissaires aux comptes ?

P.Vincent. on entend les difficultés des entreprises. On souhaite rendre accessibles au plus grand nombre ces reporting, c'est un enjeu sociétal, avant d'être un enjeu de normes. Pour que les choses bougent, elles doivent bouger en profondeur. On ne doit pas tomber dans un exercice de restitution de données.

On souhaite que les normes soient les plus simples et les plus abordables possibles. Rendre ces notions de durabilité accessibles au plus grand nombre d'entreprises.

HV / Pouvez-vous rappeler les outils lancés ?

P.Vincent. Diagnostic RSE, pour démarrer les dialogues. Les confrères sont souvent les seuls conseillers externes des entreprises. passage de niveau pour nos confrères par rapport aux enjeux de al CSRD.

HV / Votre souhait, c'est d'embarquer toute la profession ? Quel est

votre message ce soir ?

P.Vincent. Le reporting des données extra financières n'est pas un exercice de forme réservé à quelques grands cabinets.

On prépare pour que les confrères obtiennent leur visa durabilité, droit à certifier la durabilité, on est en train de travailler toute la profession. Toute la profession sera exposée au besoin d'assurance des entreprises. Toutes les entreprises sont confrontées à des besoins de fournir une certaine nature d'infos pour obtenir des financements, pour valoriser leur entreprise dans le cadre d'opérations d'acquisitions-cessions. Là-dessus, tous les confrères doivent être embarqués pour être en capacité d'apporter cette confiance dont l'écosystème aura besoin.

Apporter de la confiance

audits facultatifs, le Diag RSE, outil qu'on a mis en ligne gratuitement pour nos confrères, sous réserve qu'ils suivent une formation sous forme de webinaire. Audit flash des entreprises : état des lieux du niveau de sensibilité de l'entreprise à la RSE. Postures au travail, ce qui est fait pour améliorer les postures sur le lieu de travail , ... (pas que rack à vélo et prendre le train fait une pol RSE).

*transposition en droit français de la directrice CSRD (Europe), qui régit l'audit des données, la taille des sociétés, travail qui est fait depuis un an, en train d'aboutir. **Les commissaires aux comptes sont, de droit, les auditeurs de ces données, sous réserve qu'ils se forment.***

HV / Mesdames Mulin et Rivière-Giordano, Messieurs Danjou, Tachon, Vincent ! On peut les applaudir

—

16h40-16h55 / questions de la salle

Note : Florence Peybernès, présidente du Haut Conseil du

Commissariat aux Comptes, devrait intervenir

(HV / Questions de secours si peu / pas de questions

HV / N'êtes-vous pas en train de monter une usine à gaz ? Normes pour la publication des données : faisables pour la PME du coin ?

Géraldine Rivière Giordano : usine à gaz pour les entreprises pas familières avec le reporting extra financière, celles qui ne sont pas habituées à le produire, ça va être un énorme travail, pour les autres : travail d'adaptation.

double matérialité : la plus complexe, oriente la structuration du reporting.

pour les PME, qu'elles soient cotées ou non, gros travail, n'étaient pas incluses.

L.Mulin : *entreprises qui sont dans le champ d'application du rapport de durabilité, dépassent un certain seuil. Vont devoir reporter des informations sur les impacts sociaux et environnementaux dans leur chaîne de valeur, pas que leurs propres opérations. On va au-delà du groupe qui fait des comptes consolidés, cad : grande entreprise qui va devoir reporter va demander à ses fournisseurs et sous-traitants leur bilan carbone, ça va concerner des PME locales.*

Auj, des grandes entreprises prennent déjà des engagements, pour réduire des émissions, une transition décarbonation, sont obligées d'accompagner leurs fournisseurs sur ce sujet-là.

HV / Obligation d'auditer les données extra financières est réservé aux grosses entreprises. On y a déjà répondu, mais c'est important de le redire, les PME vont être vite concernées et il faut anticiper ?

X.Danjou ruissellement de l'obligation,

grande distribution, dans les AO qu'ils lancent, il y a une partie sociale et environnementale, idem dans la commande publique.

Au-delà de l'obligation, attente du marché, qui peut être cachée.

P.Tachon

Auj, on a comptabilité financière, actifs/passifs. On peut imaginer qu'efforts de décarbonation, pour la biodiversité, investissements d'une entreprise pour la biodiversité, valorisation du territoire, comme un actif pour l'entreprise, fonds propres pour l'entreprise. ça pourrait rentrer dans le calcul des taux d'endettements, fonds propres verts, créateurs de valeur environnementale, c des scénarios, pistes qui commencent à se dvper, ça ne se limite pas aux très grandes entreprises.

Ça sera demain ou après-demain, création de valeur bien mise en valeur, bien exposée, autant d'arguments d'attractivité, permettront à l'entreprise d'être plus performante.

C'est le frein que j'ai constaté, on voit bien que les plus petites entreprises ne voient pas l'intérêt à court terme, considèrent que c'est un fardeau de plus.

Les certifications des plus grandes vont concerner les plus petites, par effet d'appel d'offres (AO), exigence de décarbonation forte pour ses clients, attention pour les petites entreprises, pas concernées encore par le reporting, fait réglementaire qui va être dans le cœur du business des entreprises.

*Appels d'offres : pondération plus forte pour la décarbonation, avantage aussi sur le recrutement, l'attractivité, activité décarbonée, dimension ESG, possibilité de recruter des talents, pour être plus efficace, plus rentable, et avoir des marchés qu'elles rateraient si elles ne sont plus vertueuses
risque de défaillance d'entreprises*

HV / Laure Mulin, d'après vous, pourquoi ne pas attendre que marché soit obligatoire pour se former ?

L.Mulin : *forme d'urgence à se former, assez rapidement, leurs clients eux-mêmes vont les interroger là-dessus. « Mon client Michelin me demande d'être labellisé EcoVadis, Safran veut que je fasse un bilan carbone vérifié par un tiers extérieur ».*

HV / Ce marché de l'audit de la RSE est-il aussi un outil d'attractivité

pour vos professions ?

Sébastien Michel : intérêt RH, fidélisation des salariés, or profession en tension, quête de sens, préfèrent compter bilan carbone que dividendes versés par un actionnaire, bcp de collaborateurs sont intéressés, et les profils intéressés sont surprenants : il y a des jeunes, mais aussi de jeunes parents, ça intéresse bcp de monde dans l'entreprise

Merci Mesdames et Messieurs pour votre attention et vos questions, vous pouvez vous applaudir !

HV / Je cède la parole à Sébastien Michel pour quelques mots de conclusion

(éléments de langage)

pour une fois, votre profession est privilégiée avec cette mission de l'audit de la durabilité. C'est un élargissement dans le champ des compétences.

Il est fondamental pour vous de se saisir du marché, ce qui suppose de se former. **Besoin de formation. Un.e professionnel.le de l'audit qui a audité des comptes pendant 20 ans, ne va pas auditer des données extrafinancières du jour au lendemain.**

Sinon ce marché de l'audit extrafinancier s'ouvrira à d'autres.